

RÉUNION D'URGENCE POUR ÉVITER LA GRÈVE À NAFTAL

Menaces sur l'essence

Une réunion qualifiée d'importante sera tenue demain au siège de la direction générale de Sonatrach, a-t-on appris. Prendront part à cette rencontre, le secrétaire général de l'UGTA qui sera accompagné par le SG du syndicat de l'entreprise Naftal, le P-dg de cette dernière et le patron de Sonatrach.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Etat d'alerte générale au niveau des cadres syndicaux de l'entreprise Naftal, une société dont la mission principale est la distribution et la commercialisation des produits pétroliers sur le marché national.

Le désaccord entre le patron de l'entreprise, M. Rizou, et le secrétaire général du syndicat d'entreprise étalé au grand jour, lors de la rencontre des cadres de l'entreprise mardi dernier a contraint les pouvoirs publics à trouver une solution avant que les choses ne prennent une autre dimension. Ainsi, et comme première action engagée par le syndicat d'entreprise au lendemain de la rencontre de Ben Aknoun, un appel est lancé aux 30 000 travailleurs pour rester mobilisés afin de mettre en échec toutes tenta-

tives de remise en cause des acquis des travailleurs et de l'entreprise.

Après la réunion des cadres, le syndicat d'entreprise de Naftal compte organiser, pour sa part, en novembre prochain, une conférence des cadres syndicaux de l'entreprise. Des décisions seront arrêtées en fonction des recommandations de la conférence des cadres qui s'est tenue mardi dernier.

Pour rappel, le secrétaire général du syndicat national d'entreprise de Naftal, M. Sid-Ali Beldjerdi, avait exprimé sa colère lors de son intervention devant les cadres de l'entreprise à l'occasion de la conférence des cadres qui s'est tenue à Ben Aknoun.

Intervenant juste après le discours prononcé par le P-dg de l'entreprise, le SG du syndicat

d'entreprise a mis en garde contre les conséquences de «la mise à l'écart du partenaire social».

Le secrétaire général y a dénoncé «la mise à l'écart du partenaire dans la démarche initiée par le nouveau patron de Naftal». Pour le syndicat d'entreprise de Naftal, la mise à l'écart du partenaire social dans toute décision sur le devenir de l'entreprise débouchera sur des «conséquences graves». Suite à quoi les prémices d'un bras de fer entre les représentants des travailleurs et l'employeur ont apparu. «Loin de nous l'idée de nous lancer dans une conceptualisation managériale ou dans des théories de management, mais notre souci se résume à nous fédérer tous comme nous sommes autour de Naftal et faire de la préservation de ses intérêts matériels et moraux la quête suprême», a lâché le SG du syndicat d'entreprise. Et de poursuivre : «Aujourd'hui, à l'occasion de la tenue de la conférence des cadres, il est du devoir de chacun de nous de faire preuve, une fois



de plus, de sens de responsabilité et de respect mutuel même dans la divergence d'idées. Car aussi paradoxal que cela puisse paraître, nous croyons profondément que la divergence d'idées ne peut occulter la convergence pour l'intérêt unique de Naftal.» Les menaces brandies par le SG

du syndicat d'entreprise et que le P-dg a voulu minimiser ont contraint les pouvoirs publics à agir vite pour «désamorcer» la crise. Par ailleurs, l'UGTA aurait exprimé au chef de l'exécutif en marge de la dernière tripartite son désaccord sur cette question.

A. B.

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

3^e session du Comité mixte économique

La troisième session du Comité mixte économique algéro-français se tient cette fois-ci à Paris le 26 octobre, soit demain. La délégation algérienne sera coordonnée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et son collègue de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb.

Du côté français, c'est le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius et Emmanuel Macron, patron de l'économie, qui conduiront les travaux. Hamid Grine n'est apparemment pas du voyage, mais Bouchouareb le sera.

Il est à parier que l'enjeu pour la France ce sont les contrats juteux en cours et en perspective malgré la fin chez nous de l'embellie financière. La bataille est menée par la France qui ne désespère pas pour reprendre à la Chine la première place de fournisseur de notre pays. Toute cette donne fera que la délégation algérienne sera reçue avec les honneurs dus à un pays aussi généreux et qui sait passer l'éponge sur l'essentiel.

Si l'on confirme aujourd'hui la tenue de cette rencontre, d'un côté comme de l'autre, l'on fait comme si rien de nouveau n'est venu assombrir le ciel algéro-français et comme si l'épisode de la fouille à Orly et du tollé provoqué dans l'opinion algérienne n'avait jamais existé. Il est vrai qu'à propos de la dernière victime des fouilles policières d'Orly, en l'occurrence Hamid Grine (après les deux précédents ministres, Bouchouareb et Tebboune ayant fait l'objet du même traitement), une source du MAE algérien aurait déclaré à un confrère : «Pour nous, tout est rentré dans l'ordre.» Tout porte à le croire. Il aura suffi que Bernard Cazeneuve exprime par lettre à Grine,



Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères.

non pas des excuses mais de profonds regrets, pour clore l'épisode.

Pour s'en convaincre, il suffit de savoir que le bal des délégations arrivant sur Alger ou celles algériennes se rendant en France n'a pas connu de répit. Aujourd'hui même, Najat Vallaud-Belkacem, ministre française de l'Education, est dans nos murs. Aujourd'hui également, le sénateur français Gérard Collomb va entamer une tournée dans le pays. En sens inverse et hormis les voyages de notre MAE, l'on n'apprend les voyages à Paris des autres ministres, que très accidentellement, lorsque, par exemple, un pépin se produit au vu de témoins.

Demain donc la troisième session du Comité mixte économique algéro-français (Comefa), organisme créé en 2013, s'ouvrira dans la capitale française par une séance plénière qui regroupera les entreprises des deux pays engagés dans «un partenariat», dit la partie française. Le fait saillant de la journée de demain sera naturellement la signature d'accords. Ces

derniers sont au nombre de huit et concerneront les secteurs des transports, de l'agriculture, de la propriété intellectuelle et la mobilité des jeunes diplômés.

L'après-midi sera consacrée à des «ateliers sectoriels sur le numérique, la sous-traitance et l'agroalimentaire». Dans la foulée, nous apprenons que le lendemain, soit le 27 octobre, des tables rondes auront lieu au Sénat et porteront sur la «mobilisation des collectivités locales au service de la coopération industrielle».

Si l'on apprend aussi que «les Français vont mettre la pression sur le dossier Aigle Azur pour libérer les 28 millions bloqués par la Banque d'Algérie» à l'encontre du transporteur français, du côté algérien, non seulement aucune information n'est fournie sur cette rencontre (à l'heure où nous mettons sous presse) et même si nous l'étions pourrions-nous penser un instant qu'avec la France aujourd'hui, nos gouvernants actuels peuvent exiger quoi que ce soit ?

Khedidja Baba-Ahmed

IMPORTATION DE PIÈCES DÉTACHÉES CONTREFAITES

Un important réseau démantelé

Agissant sur information, la cellule de traitement du renseignement économique et financier de la police du port d'Alger a réussi le démantèlement d'un réseau d'importation de pièces détachées autos contrefaites, importées de Chine par une Sarl dénommée Epidia, sise à Aïn M'lila.

En effet, il s'agit de deux conteneurs de quarante pieds, arrivés au port d'Alger en date du 22 janvier 2015, déclarés renfermant de la pièce détachée autos, soumis à une visite effectuée le 9 février 2015 par les services des fraudes du port d'Alger, à travers laquelle il s'est avéré que la marchandise n'est pas conforme (de contrefaçon), d'où un refus a été émis par ces services.

Le 11 février 2015, ces conteneurs ont été transférés sous régime douanier «OT», vers l'entrepôt sous-douane «Space», sis à Ouled El-Hedad (Boumerdès) et ce, bien sûr, dans le but de contourner cette mesure et d'obtenir des facilités pour l'enlèvement de cette marchandise avec la complicité de certains fonctionnaires en charge du dossier, sachant que ces pièces de contrefaçon représentent un grand danger pour la sécurité publique, en sus de la majoration des factures pour le transfert illicite des capitaux vers l'étranger.

Restés bloqués au niveau de l'entrepôt précité jusqu'au 7 octobre 2015, date de leur enlèvement après avoir falsifié un certificat d'admission des services des fraudes de connivence avec les services de douanes en poste à l'inspection divisionnaire de Boumerdès.

A cet effet, le procureur de la République près le tribunal de Sidi-M'hamed a été saisi par un rapport de première information pour l'ouverture d'une information judiciaire, suite à quoi, le 14 octobre 2015, les éléments de la police du port d'Alger se sont déplacés à la daïra de Aïn M'lila, en vue de procéder à la perquisition du lieu d'entreposage laquelle s'est soldée par la mise sous scellés du dépôt et la saisie de la marchandise.

Toujours dans le cadre de l'enquête, les éléments de la cellule de traitement du renseignement économique et financier de la police du port d'Alger ont procédé à l'audition d'une dizaine de personnes dont cinq douaniers, l'agent de transit, l'importateur et les agents des fraudes, lesquels ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi-M'hamed le 22 octobre 2015, pour les chefs d'inculpation, association de malfaiteurs, faux et usage de faux de documents administratifs, abus de fonction, complicité et négligence.

R. N.